

## Pourquoi un point de rassemblement extérieur ?

Lors d'une évacuation, il est important que les occupants se rassemblent au même endroit. Cela permet de s'assurer que personne ne manque à l'appel. De plus, on évite ainsi que quelqu'un ou les premiers pompiers ne retournent à l'intérieur pour sauver une personne déjà évacuée.

Ne retournez pas dans un bâtiment en flammes. S'il reste des personnes à l'intérieur, avisez les pompiers dès leur arrivée ou mentionnez-le au préposé du service 9-1-1.

Les pompiers disposent d'équipement pour travailler en présence de fumée et de flammes, vous non. Si vous retournez à l'intérieur, vous serez vous aussi une victime.

Il est recommandé de fermer les portes derrière vous afin de retarder la propagation de l'incendie.



## Pourquoi entretenir les issues ?

Il est recommandé de vous assurer que vos issues (portes et fenêtres) sont fonctionnelles et accessibles en tout temps. En hiver, il est important de s'assurer que la neige et la glace ne les obstruent pas afin de ne pas nuire à l'évacuation.

Évitez d'encombrer les issues et les passages menant à celles-ci. Les objets qui les encombreront pourraient retarder ou empêcher votre évacuation.

## Entraide de la sécurité incendie des Basses-Laurentides

### Quoi faire avec vos animaux et vos objets personnels ?

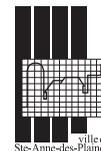
Pendant un incendie, ne vous arrêtez pas pour aller chercher vos animaux ou vos objets personnels. Sortez immédiatement de la maison et n'y retournez sous aucun prétexte.

Appelez les services d'urgence en composant le 9-1-1. Plus tôt arriveront les pompiers, plus tôt ils sauveront vos biens.

L'avertisseur de fumée veille sur vous et votre famille 24 heures sur 24. Maintenez-le en bon état de fonctionnement. Votre vie en dépend.

Pour plus de détails, communiquez avec le Service de la Sécurité incendie de votre municipalité.

Source : ministère de la Sécurité publique  
[www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie)



# ÊTES-VOUS PRÊT EN CAS D'INCENDIE ?

## COMMENT FAIRE UN PLAN QUI SAUVE DES VIES

Un plan d'évacuation n'est pas seulement un bout de papier vous indiquant un chemin à suivre. C'est un **outil essentiel** qui peut vous sauver la vie et sauver celle de votre famille.



Au Québec, entre 2003 et 2005, on a déploré en moyenne chaque année 60 décès accidentels causés par un incendie.

**Huit incendies causant chacun la mort de trois personnes ou plus sont survenus au cours de ces trois années au Québec.**

Deux éléments importants sont souvent absents dans les cas d'incendie avec décès, soit un avertisseur de fumée fonctionnel et un plan d'évacuation connu de tous les résidents.

Le but premier du plan d'évacuation est de créer des automatismes quant aux trajets à emprunter dans la fumée, de déterminer le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment et d'expliquer comment et quand aviser les secours. Le plan d'évacuation peut être utilisé dans d'autres circonstances que l'incendie, par exemple en cas d'alerte au monoxyde de carbone, d'odeur de gaz, etc.

Le plan d'évacuation permet d'éviter la panique et, par conséquent, les gestes imprudents, car chaque membre de la famille sait quoi faire et par où sortir.

## Comment élaborer un plan d'évacuation ?

Dessinez un plan de votre résidence en prenant soin d'indiquer les portes et les fenêtres ainsi que le numéro à composer en cas d'urgence, soit le 9-1-1 (prévoyez un espace autour du dessin de votre résidence pour dessiner quelques particularités de votre terrain telles que l'aire de stationnement, le cabanon, la piscine, etc.).

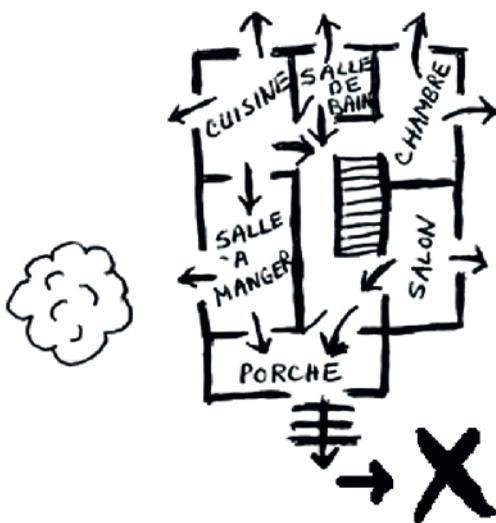
Prévoyez deux sorties par pièce et indiquez les trajets à emprunter pour sortir de la résidence de façon sécuritaire.

Indiquez sur le plan l'emplacement des avertisseurs de fumée et des extincteurs portatifs.

Déterminez un point de rassemblement, généralement à l'avant de la résidence.

N'hésitez pas à aborder la question sous forme de jeu avec les enfants de moins de 7 ans. Ils auront un plaisir fou à simuler l'évacuation de votre résidence et seront prêts en cas de situation réelle.

Exercez-vous au moins une fois par année.



## Comment évacuer de manière sécuritaire ?

Touchez les portes du revers de la main pour détecter la chaleur.

Si la porte est froide (température de la pièce), ouvrez-la lentement et vérifiez s'il y a du danger.

Sortez en marchant à quatre pattes le long des murs.

Si la porte est chaude, placez un drap dessous pour éviter que la fumée ne pénètre dans la pièce et dirigez-vous vers la fenêtre pour sortir, ou, si c'est impossible, pour être évacué par les pompiers.

Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes.

**Composez le 9-1-1 dès que vous êtes en sécurité.**



## Pourquoi se déplacer à quatre pattes en présence de fumée ?

De plus en plus, il y a dans nos résidences des matériaux composés de produits chimiques qui, lorsqu'ils sont surchauffés, dégagent des gaz hautement toxiques. Or en cas d'incendie, la majorité de ces gaz s'accumulent dans la partie supérieure des pièces d'un logement.